



DIRECTION GENERALE DU TRESOR  
ET DE LA COMPTABILITE PUBLIQUE



000002  
N° /DGTCP-DG

Bamako, le 16 JAN. 2026

*Le Directeur Général du Trésor  
et de la Comptabilité publique*  
A

- Messieurs les Directeurs et Chefs de service et de Cellule de la DGTC ;
- Monsieur l'Agent Comptable Central du Trésor ;
- Monsieur le Payeur Général du Trésor ;
- Monsieur le Receveur Général des Finances ;
- Monsieur l'Agent Comptable Central des Dépôts ;
- Madame et Messieurs les Trésoriers Payeurs Régionaux.

**OBJET : ORIENTATIONS AU TITRE DE L'ANNEE 2026.**

En 2025, le Trésor Public du Mali a vu la concrétisation de sa transformation structurelle, devenant ainsi une Direction Générale avec un élargissement de ses missions fondamentales et de son organisation. En effet, cette réforme a permis la création de nouvelles structures et une déconcentration de certaines structures existantes ainsi que la définition de nouvelles missions à elle assignées.

Au titre des nouvelles structures, il convient de noter la création de l'Agence Comptable centrale des Dépôts (ACCD), l'éclatement de l'ancienne Recette générale du District en deux nouvelles structures à savoir la Recette générale des Finances (RGF) et la Trésorerie du District de Bamako (TDB) ainsi que la création des Paieries Spécialisées du Trésor (PST).

Avec cette réforme majeure, la Direction générale du Trésor et de la Comptabilité publique devient une administration plus moderne alignée sur les standards internationaux.

Pour maintenir cette dynamique de transformation positive, notre institution doit devenir plus performante afin de soutenir les ambitions gouvernementales. Cela nécessite une opérationnalisation totale de toutes les nouvelles structures créées en son sein.

C'est dans ce cadre que j'ai décidé d'aligner **l'année 2026** sur le thème de : **« l'opérationnalisation pleine et effective de la réforme des services du Trésor ».**

Cette opérationnalisation doit être menée avec efficacité au niveau central et déconcentré. A cet effet, chaque acteur, quel que soit son niveau de responsabilité, est invité à s'investir pleinement dans cette voie.

Ainsi, les orientations qui soutiennent le thème de l'année 2026 sont décrites ci-après.

## **I- ORIENTATIONS PRIORITAIRES**

Pour traduire ce thème en mesures concrètes, quatre (4) orientations prioritaires ont été identifiées.

### **1) L'opérationnalisation des nouvelles structures centrales du Trésor**

En la faveur des réformes entreprises au sein du Trésor public, il a été procédé à la création au niveau central de l'ACCD, de la TDB et de la PST chargée des Institutions de la République et de la Diplomatie.

En 2026, les efforts sont mis sur l'opérationnalisation de ces différentes structures en les dotant de local, de matériels et équipements de bureau et de personnel nécessaire pour l'exercice de leurs missions.

Aussi, un accent particulier sera mis sur la montée en puissance des nouvelles Directions, service et cellule de la Direction générale du Trésor et de la Comptabilité publique.

### **2) La mise en œuvre des nouvelles missions au niveau déconcentré**

Depuis 2023, plusieurs Trésoreries régionales ont été créées en lien avec la réorganisation territoriale du Mali, faisant passer le nombre de régions de 10 à 19 pour rapprocher l'administration des populations.

Les missions de ces différentes Trésoreries ont été modifiées par la mise en place des Trésoreries de Cercle et des Trésoreries municipales au niveau régional. A cet effet, les Divisions Collectivités de ces Trésoreries régionales ne devront plus exister et les missions y afférentes seront confiées aux nouvelles Trésoreries de Cercle. En outre, la mise en œuvre de l'apurement administrative doit être entamée de façon progressive en lien avec les autres acteurs.

### **3) Le renforcement du processus de digitalisation des services du Trésor**

L'année 2025 a permis la mise en œuvre de plusieurs solutions digitales qui ont permis de doter les services du Trésor de solutions informatiques avec pour objectif l'automatisation des processus métiers du Trésor.

Ainsi, l'année 2026 sera consacrée à la mise en production de toutes les applications conçues ainsi qu'à leur divulgation dans le réseau du Trésor.

Aussi, un accent particulier sera mis sur la digitalisation des moyens de paiement, avec notamment la mise en œuvre de la feuille de route pour le déploiement de TresorPay, l'adhésion à la plateforme régionale de paiement PI-SPI (Plateforme Interopérable du Système de Paiement Instantané) ainsi que l'émission de la monnaie électronique par le Trésor Public (TresorMoney) au niveau de l'ACCD.

#### 4) La poursuite du renforcement du dispositif de sécurisation des deniers publics

La sécurisation des deniers publics exige une attention permanente dans l'exercice de notre mission. Elle sera traduite par la poursuite des contrôles inopinés des caisses sur toute l'étendue du territoire. Aussi, les encaisses des comptables publics feront l'objet d'un suivi rigoureux, avec la mise à jour des procédures pour prendre en compte les nouveaux risques. Dans ce cadre, il s'agira de procéder :

- à l'optimisation de la gestion de la trésorerie de l'Etat ;
- au renforcement du suivi et du contrôle des postes comptables du Trésor, agents comptables et régisseurs ;
- à l'amélioration de la production et de la diffusion des statistiques des finances publiques.

#### II- AUTRES ORIENTATIONS

En plus des orientations prioritaires ci-dessus déclinées, les efforts seront poursuivis pour consolider les acquis.

Dans cette optique, il s'agira de procéder à :

- l'élaboration d'un plan stratégique de développement du Trésor ;
- l'amélioration du dispositif de supervision des entités sous tutelle, notamment les banques et établissements financiers, les systèmes financiers décentralisés (SFD) et les compagnies d'assurance ;
- l'amélioration de la qualité des services offerts aux correspondants du Trésor ;
- le renforcement des capacités des agents du Trésor.

Au regard des enjeux liés à la mise en œuvre de ces orientations, j'invite tous les services à s'approprier le thème de l'année. Aussi, je vous engage, chacun en ce qui le concerne, à décliner les présentes orientations en actions concrètes et d'en assurer le suivi-évaluation. A cet effet, des reportings semestriels devront être faits par vos services.

Au demeurant, j'invite tous les services à se mobiliser pour accélérer la marche du Trésor Public vers une ***une administration financière moderne et performante au service d'une gestion saine des finances publiques.***

**LE DIRECTEUR GENERAL**

**Ampliations :**

MEF.....P/CR  
SAC.....P/Suivi

